

TERRES et COTEAUX du LAURAGAIS

CONTRIBUTION 2

Pour une cohérence des projets de territoire,

Pour une coopération des territoires et une véritable approche multimodale des déplacements.

Ce projet 2x2 voies Castres Verfeil A68 est clairement incompatible avec le modèle d'aménagement retenu: La Charte InterSCoT 2005.

Les responsables du SCoT d'AUTAN ne semblent pourtant pas en percevoir l'incohérence.

Le Président de ce SCoT a raison quand il mentionne Castres comme pôle d'appui au développement toulousain, au même titre que les 6 autres villes moyennes Auch, Montauban, Albi etc.,

Le scénario de la Charte prévoit en effet 50 000 habitants supplémentaires en 2020 sur l'ensemble de ces 6 villes moyennes, **mais également** 200 000 habitants supplémentaires sur Toulouse, **et surtout 50 000 habitants supplémentaires sur les pôles d'équilibre situés à 30 km de Toulouse, à part égale avec les villes moyennes.**

Non, contrairement aux affirmations des représentants de la DREAL à Bourg St Bernard, **les villes comme St Sulpice Lavour** ne sont pas des pôles secondaires dans ce dispositif, **mais des pôles d'équilibre à part entière.**

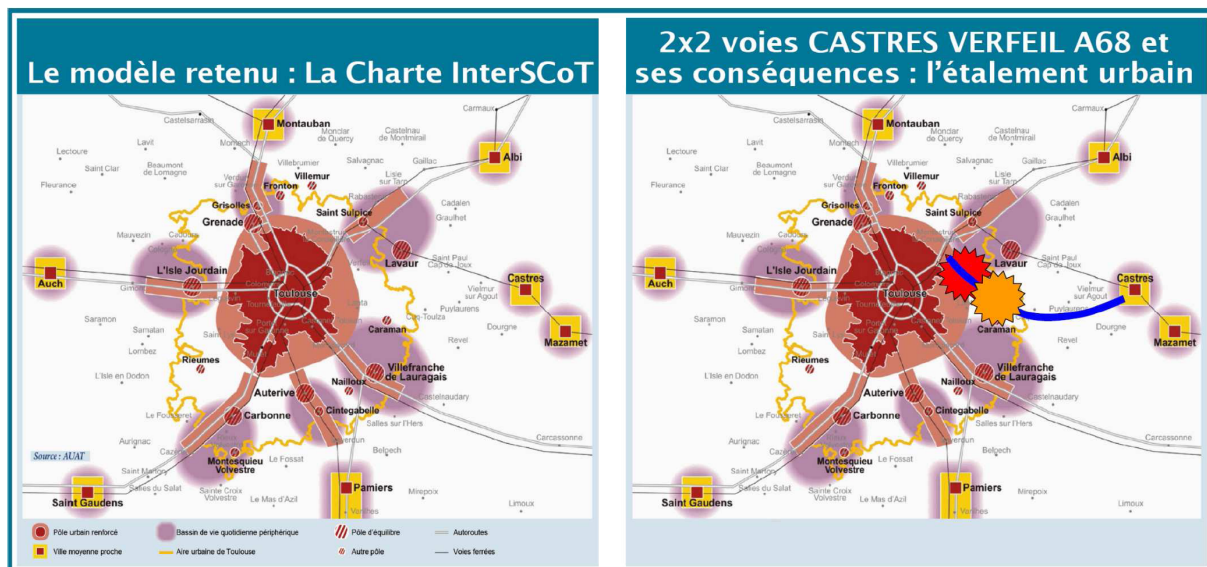
Pourquoi une telle qualification ? Parce que depuis 30 ans les villes moyennes ont montré leur incapacité à capter les nouveaux habitants de Toulouse. Et l'aire toulousaine grossit et s'étale au détriment des terres agricoles de la couronne des 30 kms.

Oui il y a obligation à conforter les petites villes de ST SULPICE LAVOUR dans leur rôle de pôle d'équilibre. La réussite de la politique de maîtrise de l'étalement urbain en dépend.

Pensez une nouvelle infrastructure routière aussi importante en ignorant ces pôles et leurs gares ferroviaires constitue une grave erreur.

Le rapport sénatorial de Mme Alquier et M Biwer nous le rappelle, je cite :

Veiller «à la bonne articulation de l'infrastructure nouvelle avec l'ensemble du système de transport existant. Une infrastructure ne peut en effet pleinement jouer son rôle qu'une fois associée au reste du système de transport, tous modes confondus. [...] Les infrastructures de transport seront ainsi d'autant plus compatibles avec les exigences d'un développement durable des territoires si elles s'accompagnent d'une politique de densification des villes petites ou moyennes, susceptibles de constituer des pôles d'équilibre par rapport aux grands centres urbains.»



Toutes les routes reliant les villes moyennes à Toulouse passent par les pôles d'équilibre retenus et sont parallèles aux voies ferroviaires : St Gaudens par Carbonne, Auch par L'Isle Jourdain, etc. .

La nécessaire coopération entre Toulouse et Castres ne doit pas se faire de manière exclusive, en ignorant le reste du territoire Sud Tarnais et Nord Lauragais. Et ce au détriment de la cohérence des projets de territoire.

Les erreurs du passé comme le refus de l'autoroute en Y Toulouse Réalmont avec 2 branches vers Albi et Castres, que certains députés Tarnais se plaisent à rappeler, ont été lourdes de conséquences. Elles furent le fruit du refus de coopération de territoire entre préfecture et sous préfecture, et ce dans l'illusion d'une société d'abondance.

Aujourd'hui, ignorant le 3^{ème} pôle économique du Tarn, St Sulpice/Lavaur et ses zones d'activité d'intérêt régionales, les décideurs Castrais, dans leur recherche d'un « cordon ombilicale » avec Toulouse au milieu des terres agricoles du Girou, n'ont pas tiré la leçon de ces erreurs.

Le développement durable nous impose une société sobre, une véritable approche multimodale des déplacements, la recherche d'efficacité, de coopération dans la cohérence de projets de territoires.

L'itinéraire Castres Lavaur St Sulpice prolongé sur Toulouse par A68 ou prolongé sur Bessières, Villemur-sur-Tarn, Montbartier (site majeur), puis Montauban et sa gare TGV, est l'axe historique et assurément l'axe structurant du Sud Tarn. La voie ferrée suit cet axe.

**Assez de beaux discours,
De la cohérence dans les projets d'aménagements du territoire
Non à la 2x2voies gratuite ou payante Castres Verfeil A68.
Oui à des liaisons efficaces multimodales Castres Lavaur St Sulpice Toulouse.**

Dominique Leman

Président de l'association Terres et Coteaux du Lauragais

TERRES et COTEAUX du LAURAGAIS
Association loi 1901. Siège : Lasseur – 31460 –LE FAGET
Tél : 05 62 18 33 10 Mail : tc131@orange.fr